



---

## **SALON DU LIVRE DE DRAP 2017**

---

Service Culture - Evènementiel

04 93 01 45 55 [culture@ville-drap.fr](mailto:culture@ville-drap.fr)

**Date : Samedi 18 novembre 2017**

### **REGLEMENT DU 1er CONCOURS DE BD**

Ce concours, entièrement gratuit, est ouvert à tous.

Ce concours consiste à réaliser une bande dessinée dont le thème est libre.

Les réalisations sont :

- individuelles ou collectives de 5 à 10 ans
- individuelles ou collectives à partir de 11 ans
- **de maximum 2 planches pour les réalisations individuelles**
- **de maximum 6 planches pour les réalisations collectives** numérotées

Chaque Participant (œuvre individuelle ou collective) devra présenter une bande dessinée (planches, strip...) en s'appuyant sur un scénario comportant obligatoirement un titre (le titre devant être visible au recto de la planche), un début et une fin.

Toutes les techniques sont autorisées : crayon, crayon à bille, plume, feutre, encre de couleur, gouache, aquarelle, collage.

Les photocopies sont interdites, seuls les originaux sont acceptés.

**La date limite de remise des travaux est le lundi 13 novembre 2017.**

#### **Article 1**

La commune de Drap organise, dans le cadre du Salon du livre qui aura lieu le 18 novembre 2016, un concours de bandes dessinées, pas de thème imposé.

#### **Article 2**

Ce concours est ouvert à toute personne habitant ou non la commune, à l'exception des professionnels et des membres du jury.

#### **Article 3**

Les candidats concourront dans les catégories :

- MINI CRAYON : de 6 à 9 ans
- MOYEN STRIP : de 10 ans à 13 ans
- MAXI CARTOUNISTE : de 14 ans à 18 ans
- SUPER PHYLACTION : + de 18 ans

#### **Article 4**

Chaque candidat ne pourra envoyer qu'une seule BD. Les œuvres des candidats se présenteront sous la forme de planches format 24X32 type Canson. L'orientation de la planche et le découpage en cases sont libres. Ne dessiner que d'un seul côté : les planches recto verso seront éliminées.

Inscrire au bas du verso de chaque planche, en lettres capitales, au crayon : le nom, le prénom, l'âge, le titre de l'œuvre ainsi que l'adresse et le numéro de téléphone du ou des candidats.

#### **Article 5**

Les bandes dessinées seront suffisamment protégées pour le transport. Elles devront impérativement être expédiées à plat (ni pliées, ni conditionnées dans un tube) et être expédiées correctement affranchies à l'adresse suivante :

Mairie de Drap  
Service de la culture  
BP 37  
06340 DRAP

Ou remis au bureau du service de la culture, Mairie de Drap

#### **Article 6**

Les visiteurs et les auteurs désigneront les gagnants par vote anonyme au cours du salon.

#### **Article 7**

##### **PRIX :**

Catégorie **MINI CRAYON** :

1 PRIX : un bon cadeau d'une valeur de 30 €

Catégorie **MOYEN STRIP** :

1 PRIX : un bon cadeau d'une valeur de 40 €

Catégorie **MAXI CARTOUNISTE** :

1 PRIX : un bon cadeau d'une valeur de 50 €

Catégorie **SUPER PHYLACTERE**:

1 PRIX : un bon cadeau d'une valeur de 60 €

#### **Article 8**

Les résultats seront proclamés à la fin du salon du livre le 18 novembre 2017 et feront l'objet d'une publication.

#### **Article 9**

Les œuvres seront restituées aux auteurs qui en feront la demande à partir du 1<sup>er</sup> décembre 2017.

#### **Article 10**

Les candidats acceptent que leur œuvre soit en totalité, ou partiellement, reproduite dans la presse ou tout autre média.

#### **Article 11**

S'il y a moins de quatre candidats dans une catégorie, la valeur du prix sera partagée entre les candidats.